



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL DE ROUEN (

Question au Gouvernement n° 2230

Texte de la question

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL DE ROUEN

M. le président. La parole est à M. Damien Adam.

M. Damien Adam. Ma question, à laquelle j'associe l'ensemble des élus de la Seine-Maritime, parlementaires et élus locaux, s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Jeudi dernier, vers cinq heures trente, les Rouennais se sont réveillés en sursaut quand de très fortes explosions ont retenti en provenance de l'usine Lubrizol, située à trois kilomètres du centre-ville. Un incendie ravageait le site depuis plus de deux heures, dégageant un panache de fumée qui s'est fait ressentir jusqu'en Belgique, une odeur d'hydrocarbures nauséabonde et des suies.

Je souhaite à mon tour saluer l'action déterminante des 240 sapeurs-pompiers ainsi que des policiers et de l'ensemble des services de l'État qui se sont mobilisés pour circonscrire cet incendie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs des groupes LR, UDI-Agir et LT.*)

En tant que Rouennais, résidant juste sous le lieu du passage du panache de fumée, je me fais le relais devant vous, madame la ministre, de l'inquiétude des habitants de la Seine-Maritime et de Rouen, sans pour autant tomber dans l'exploitation politique que veulent en faire certains élus qui n'hésitent pas à agiter les peurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Concernant la sécurité, tout d'abord, l'information des habitants et des élus n'a pas été à la hauteur dans les premières heures de l'incendie. Nos systèmes d'alerte ne sont plus adaptés à nos modes de vie connectés, où les réseaux sociaux ont pris tant d'importance.

M. Sébastien Jumel. C'est vous qui êtes déconnecté !

M. Damien Adam. Il faudra en tirer toutes les conséquences et moderniser nos procédures pour que la transmission d'information soit plus rapide et efficace.

Concernant la santé, ensuite, les habitants des villes traversées par la fumée sont inquiets, malgré les nombreuses analyses rassurantes mises à la disposition du grand public. À ce sujet, je salue la décision de rendre publics les noms des produits qui ont brûlé. C'était une forte demande des habitants.

M. Jean-Paul Lecoq. Depuis le temps, vous devriez avoir la liste !

M. Sébastien Jumel. On ne l'a toujours pas !

M. Damien Adam. Vous avez annoncé la transparence ; elle est indispensable, de même qu'un suivi de la population sur le long terme.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est irréaliste !

M. Damien Adam. Concernant l'environnement et l'agriculture, enfin, si les analyses de l'air ne font pas apparaître de nocivité particulière des fumées, la suie qui s'est répandue le long du panache pose question, notamment pour les cultures.

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Damien Adam. Que va-t-il se passer demain ?

M. Maxime Minot. Rien, comme d'habitude !

M. Damien Adam. Pouvez-vous nous donner des perspectives sur les prochaines étapes, alors que des enquêtes administrative et judiciaire sont ouvertes, en attendant le lancement d'une nécessaire action parlementaire ?

M. le président. Merci, monsieur le député.

M. Damien Adam. Les images de l'incendie ont ému la France entière... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Soyez assurés que le Gouvernement est pleinement mobilisé, sous l'autorité du Premier ministre, pour faire toute la transparence au sujet de cet accident, en tirer les conséquences et mettre en place un accompagnement adapté des populations touchées – je pense en particulier aux agriculteurs.

De nombreuses mesures ont d'ores et déjà été effectuées, à commencer par des prélèvements portant sur les retombées des pollutions. Des premiers résultats ont été obtenus, notamment sur les suies, mais nous attendons des analyses complémentaires au sujet d'une présence éventuelle de dioxine afin de déterminer le sort devant être réservé aux productions agricoles. S'il s'avère exclu de les commercialiser, des indemnités seront attribuées en conséquence.

Soyez également assurés qu'une campagne de surveillance systématique et approfondie de l'environnement sera déployée – elle a d'ailleurs commencé dès vendredi. Des études sanitaires pourront être lancées sur cette base, sous l'autorité du ministère des solidarités et de la santé.

Nous devons enfin comprendre les causes de cet incendie, dont il n'est pas normal qu'il ait pu se produire sur un site classé Seveso. Des enquêtes judiciaire et administrative ont été lancées afin de déterminer si des mesures complémentaires doivent être prises pour protéger ce type de site.

Je salue la décision de la présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, d'organiser une audition sur ce sujet. Cela permettra de répondre à toutes les questions que les parlementaires se posent.

Données clés

Auteur : [M. Damien Adam](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2230

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2019](#)